



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 26 SEPTEMBRE 2013

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ & Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes Valérie CARPIN & Christine COCHET

Mrs Alain BOUVET & Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Marie-Françoise PASCAL – Mrs Michel BATTISTELLA - Eric CURTET - Pierre DUPORT - Bruno FORT - Fabrice GALLET & Laurent JOLY.

Pouvoirs : Bruno FORT à Didier BONNARD & Michel BATTISTELLA à André MASLANKIEWICZ

Secrétaire de séance : Alain BOUVET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ Délibération

- Décision Modificative Budget Assainissement

➤ Informations

Mr Alain BOUVET est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 29 août 2013 :

Pas d'observations, le PV est approuvé à l'unanimité.

➤ Délibération :

● Décision Modificative –

Monsieur le Maire indique qu'une note d'honoraire d'un montant de 580.06 € reste due à la société IRH dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration de Cressieu mais que les crédits sur cette opération sont insuffisants.

Il convient donc d'effectuer un virement de crédit de 580.06 € au sein de la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

➤ Informations diverses

☞ Invitation à l'intention des élus par l'Association Syndicale du Lotissement « Champ Devant » au repas découverte organisé le 28/09 à midi.

☞ Réalisation de l'espace public à Rothod. Une réunion a eu lieu sur le site. Les travaux devraient être réalisés prochainement. A l'issue de la consultation, l'entreprise DUMAS TP a été retenue.

☞ Projet d'installation de 3 abris-bus dans la commune : à Chazey, sur la RD 1504 en bas de la route de la Brulaz et à Rothod.

☞ Voirie : achèvement du revêtement de la rue du cloître à l'Abbaye dès que le raccordement électrique de la propriété de Mr Geoffroy sera réalisé.

☞ Réfection de seuil de l'église de Bons. S'agissant du patrimoine de la commune, la décision est prise de remplacer la pierre endommagée par une pierre nouvelle (et non par du béton ou de l'enrobé).

☞ Réforme des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire rappelle la décision de reporter à la rentrée 2014 la mise en œuvre de la réforme portant sur les rythmes scolaires. Madame Blanchard, en charge des affaires scolaires, indique que l'inspecteur attend les propositions de la municipalité pour le début du mois de décembre. Elle suggère de constituer dès la prochaine séance du conseil municipal une commission chargée d'élaborer ce projet.

☞ Accès au stade.

Monsieur Bonnard indique qu'afin d'éviter une nouvelle occupation illégale du stade des blocs de pierre ont été déposés à l'entrée du terrain. Or, pour permettre le déroulement des matchs de foot, l'accès au terrain doit être laissé libre en cas d'intervention des secours.

La municipalité envisage donc la pose, en quinconce, d'une partie des « evergreen » (grands bacs en béton) situés face à CDB, de manière à interdire l'accès à des véhicules de grand gabarit ou avec caravane mais en laissant le passage aux véhicules de secours.

Madame Carpin souligne qu'il faut s'assurer que Mr Satre pourra passer avec son matériel agricole ainsi que l'entreprise qui assure les travaux de tonte du stade.

Mr Perraud répond que cela ne devrait pas poser de problème.

☞ Travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes. Ils seront réalisés en 2014, les études sont en cours.

☞ Réunions à venir :

Commission des finances le 14 octobre à 18 h 30

CCAS le 4 octobre à 18 h 30

Réunions de quartier :

* CHAZEY-BONS le 18 novembre à 18 h 30

* CRESSIEU le 25 novembre à 18 h 30

* CHAZEY-ROTHONOD le 2 décembre à 18 h 30

➤ Questions diverses

☞ Mr Bouvet indique que la construction du mur de clôture de sa propriété le long de la RD 1504 dans l'agglomération, risque de gêner l'arrêt du bus à l'emplacement actuellement délimité. Il est donc convenu qu'il convient de le faire déplacer face à la voie d'accès de la mairie.

Mr Bonnard indique que les services du Conseil Général qui exercent la compétence transport seront alertés.

Par ailleurs Monsieur Bouvet s'excuse de son absence à la séance du 29 août pour ne pas influencer la délibération le concernant et les réponses qu'il pouvait apporter sachant que Monsieur le Maire et son adjoint s'étaient déplacés et étaient à même de répondre à toute question éventuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 26 septembre 2013.

Chazey-Bons, le 27 septembre 2013

Le Maire, Didier BONNARD

